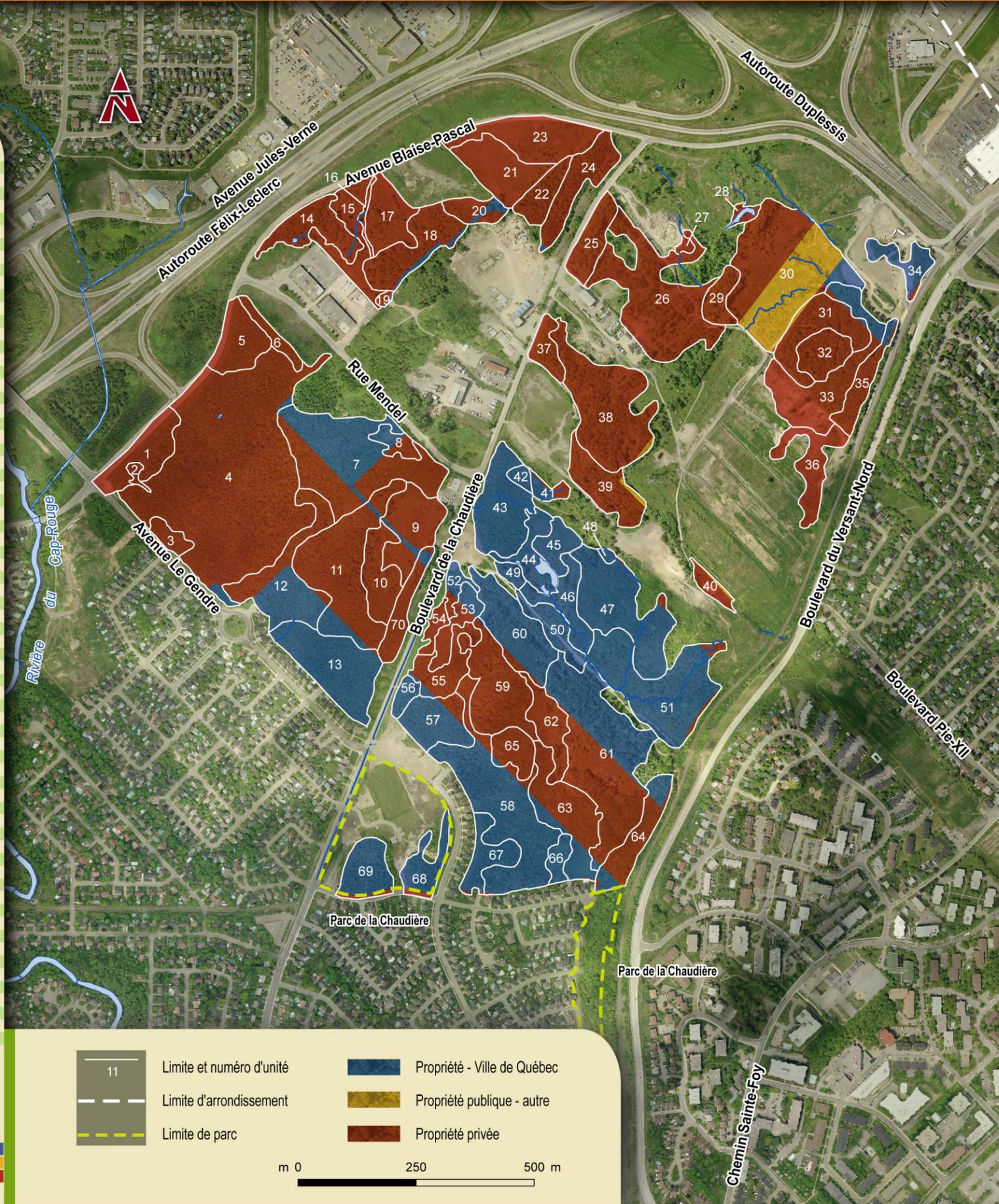


## Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Boisé mixte plutôt sec, avec indices humides	1.356
2	Marais à quenouilles (ou marais d'herbacées)	0.119
3	Marécage à dominance d'aulnes ou de saules	0.371
4	Marécage forestier mixte à dominance de sapins	12.009
5	Boisé mixte plutôt sec, avec indices humides	1.214
6	Marécage forestier à dominance de feuillus (érable rouge ou frêne)	0.407
7	Marécage forestier à dominance de feuillus (érable rouge ou frêne)	4.438
8	Prairie humide	0.411
9	Marais à quenouilles (ou marais d'herbacées)	1.650
10	Marécage arbustif à dominance d'aulnes rugueux	1.194
11	Marécage forestier mixte à dominance de sapins	3.558
12	Boisé mixte plutôt sec, avec indices humides	2.390
13	Marécage forestier à érable rouge	2.514
14	Boisé de feuillus à dominance d'érable rouge avec indices humides	1.310
15	Friche avec portions humides	1.228
16	Marais à quenouilles (ou marais d'herbacées)	0.137
17	Prairie humide	1.205
18	Marécage forestier mixte à dominance de thuyas	1.741
19	Marais à quenouilles	0.085
20	Marécage arbustif à dominance de saules	0.591
21	Prairie humide à phalaris roseau	1.600
22	Boisé mixte plutôt sec, avec indices humides	0.750
23	Friche sèche (aubépine), avec indices humides	2.005
24	Peupleraie à peuplier baumier et faux-tremble	1.355
25	Érablière à sucre	0.955
26	Friche avec portions humides	4.045
27	Marécage forestier à dominance de feuillus (érable rouge ou frêne)	0.099
28	Marais à quenouilles	0.201
29	Érablière à sucre	0.605
30	Friche avec portions humides	4.981
31	Boisé mixte dominé par l'érable rouge et la pruche	1.589
32	Prucheraie humide	0.900
33	Érablière rouge humide	2.420
34	Peupleraie à peuplier faux-tremble	0.731
35	Marécage forestier dominé par la pruche et l'érable rouge	0.835
36	Marécage arbustif à dominance d'aulnes rugueux	1.213
37	Boisé sec à feuillus intolérants	0.579
38	Boisé mixte plutôt sec, avec mélèzes et érables rouges	3.474
39	Aubépinie	1.391
40	Marais à quenouilles	0.350
41	Marais à quenouilles	0.300
42	Marais à quenouilles	0.189
43	Boisé mixte plutôt sec, avec indices humides	2.025
44	Marais à quenouilles	0.938
45	Saulaie (marécage)	0.647
46	Marécage forestier à dominance de feuillus	1.041
47	Peupleraie à peuplier faux-tremble	2.939
48	Marais à quenouilles	0.082
49	Boisé de résineux	0.234
50	Prairie humide à phalaris roseau	0.767
51	Érablière à sucre	3.541
52	Marécage arbustif à dominance de saules	0.352
53	Prairie humide à phalaris roseau	0.706
54	Marais à quenouilles	0.320
55	Marécage arbustif à dominance d'aulnes rugueux	1.047
56	Peupleraie à peuplier faux-tremble	0.303
57	Marécage forestier mixte	1.323
58	Marécage forestier mixte avec frênes noirs	4.138
59	Boisé de résineux avec indices humides	2.250
60	Boisé de feuillus à dominance d'érable rouge avec indices humides	1.988
61	Peupleraie à peuplier faux-tremble et aubépine	5.005
62	Prairie humide	1.016
63	Marécage à dominance d'aulnes ou de saules	2.090
64	Érablière à sucre	1.294
65	Boisé sec à feuillus intolérants	0.732
66	Érablière à sucre	0.375
67	Boisé mixte plutôt sec à dominance de sapins	0.897
68	Boisé de résineux avec indices humides à dominance de thuyas et sapins	0.851
69	Cédrrière humide	1.133
70	Peupleraie à peuplier faux-tremble	0.839
	<b>Total</b>	<b>107.368</b>

## Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	34.927
PUBLIQUE - AUTRE	2.574
PRIVÉE	69.867



Source: Ville de Québec

## Site 3-27

# Mosaïque naturelle du secteur Chaudière

Ce territoire présente une mosaïque diversifiée de boisés et de milieux humides. Marécages forestiers et arbustifs, marais, prairies, érablières sucrières et friches s'y côtoient et offrent des habitats privilégiés à de multiples amphibiens, dont la rainette crucifère, les grenouilles des bois, verte et léopard.

L'ensemble recèle une colonie importante de sanguinaire du Canada, une espèce désignée vulnérable au Québec, ainsi que quelques spécimens de noyer cendré et d'asaret gingembre, deux autres espèces floristiques à statut précaire.

Ce grand secteur, situé à l'intérieur du périmètre urbain, est destiné principalement au développement commercial le long de l'avenue Blaise-Pascal et au développement résidentiel.

Lorsque le projet de développement aura obtenu les autorisations nécessaires, le secteur pourrait accueillir environ 1 000 nouveaux logements. Les milieux naturels conservés à l'intérieur de la trame urbaine seront alors dotés d'une meilleure protection.



Source: Del Deegan, Massé